

Jean-Pierre DERMIT

NEWSLETTER

N°1 | Août 2015

AU MENU

Bienvenue

SPL Sophia : Biot sous la coupe de Valbonne
Assainissement collectif du quartier de l'Oliveia

PLUS ENCORE

Succès très mitigé du premier festival d'art lyrique avec une faible affluence mais un coût non négligeable de plus de 30 000 euros.

L'adjointe à l'urbanisme participe à un débat dans laquelle elle est juge et partie au Conseil Municipal du 24 Juin 2015 au mépris de la police de l'assemblée.

Valérie Perez et Sylviane Franzetti frappent fort : **elles démissionnent et refusent de poursuivre l'aventure** aux côtés de Guilaine Debras.

Hélène Maders abandonne ses délégations.

Parking des Bâchettes version Guilaine Debras : des études financées pour rien, le concours d'appel à projet abandonné.

La **DUP** (Déclaration d'Utilité Publique) du **bassin des Horts au point mort.**

La patience a ses limites, **les riverains du quartier de la Brague attendent toujours leur passerelle** et cela fait 10 mois que cela dure!

Vous pouvez recevoir régulièrement cette newsletter trimestrielle en vous inscrivant sur jeanpierredermi.fr

Bienvenue

Vous venez de vous abonner à ma Newsletter, merci à vous!

Vous trouverez tous les 3 mois un autre regard sur la vie politique biotoise avec les décodages nécessaires qui vous permettront de mieux vous faire une opinion.



SPL Sophia : Biot sous la coupe de Valbonne



L'équipe Debras a voté l'adhésion de la commune de Biot au sein de la SPL (Société Publique Locale) Sophia-Valbonne. Pas l'opposition.

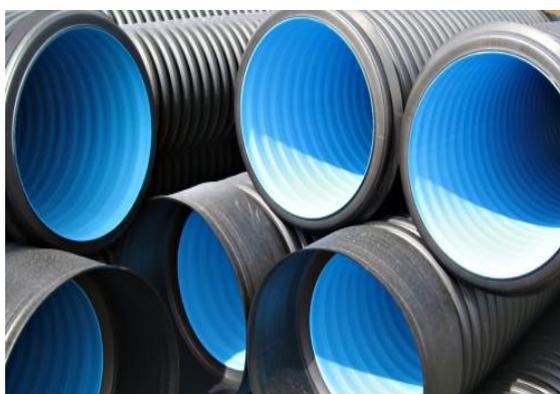
Cette adhésion est dangereuse. Vous allez comprendre pourquoi!

La structure juridique est certes très adaptée pour le montage de projets, tels que des logements ou des équipements publics.

Là où le bât blesse, c'est que la ville de Valbonne détient 54% du capital de ses actionnaires.

Ainsi, Valbonne aura un droit de regard et de décision sur les programmes immobiliers de notre commune. L'opération des logements sociaux du quartier Saint Eloi serait déjà dans les tuyaux! Il aurait mieux valu créer sa propre SPL, comme la ville d'Antibes l'a déjà fait, mais mieux encore que des initiatives individuelles, tendre vers une SPL communautaire portée par la CASA.

Assainissement collectif du quartier de l'Oliveia



Le quartier de l'Oliveia compte 14 propriétés équipées chacune de fosse septique individuelle. La municipalité a décidé de relier ce quartier au tout à l'égout contre l'avis de 4 des copropriétaires.

Pour passer en force, la commune a décidé une DIG (Déclaration d'intérêt Général).

Voilà qui fait bien les affaires de notre adjointe à l'urbanisme qui vit dans ce lotissement.

La ville propose même de déroger au règlement du SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) en proposant non seulement un diagnostic sommaire contraire à la loi, mais

également la gratuité des contrôles. Ces dispositions constituent de fait une inégalité entre les administrés.

Le mécanisme de la DIG est une procédure instituée par la loi sur l'eau présentant un caractère général ou d'urgence, visant l'aménagement et la gestion de l'eau.

Légitimer l'intervention de la collectivité publique sur des propriétés privées avec des fonds publics n'est à aucun moment déterminant dans ce cas d'espèce.